

Une nouvelle action menée pour interpeller les habitants

Vendredi dernier, les membres de l'association « Sortir Du Nucléaire Bugey » ont installé plusieurs panneaux aux entrées et aux sorties de la commune de Pont d'Ain, dans le but d'alerter les habitants sur le risque lié à l'exploitation d'une centrale nucléaire aussi près de leur cadre de vie.



Plusieurs panneaux ont été apposés à Pont d'Ain. La plupart d'entre eux ont cependant été « supprimés ».

Nouvelle action à Pont d'Ain des opposants au nucléaire. A l'aide de panneaux marqués de slogans chocs, mentionnant Pont d'Ain " « zone à évacuer en cas d'accident nucléaire majeur », des militants souhaitent alerter la population pondinoise, sur le fait que la commune se trouve, elle aussi, sous la menace d'un accident nucléaire et qu'il n'y aurait d'autre choix que de l'évacuer si un accident survenait au sein des infrastructures de Saint-Vulbas.

« Les habitants de cette commune, comme bien d'autres communes, ne savent pas forcément à quelle distance réelle de la centrale, ils résident. Et en cas d'accident nucléaire majeur, ils ignorent même souvent qu'ils devront soit se confiner, soit quitter leur logement, du jour au lendemain... » explique Jean-Pierre Collet au nom du Réseau SDN Bugey, afin de justifier cette action sur les bords de l'Ain.

Pour rappel, trois périmètres du PPI (Plan Particulier d'Intervention) ont été prévus en cas d'accident grave ou majeur, et sont reliés à un scénario précis.

Le premier périmètre est de deux kilomètres, le suivant de cinq kilomètres et le dernier de vingt kilomètres. Ils définissent des zones théoriques, dans lesquelles sont préconisées les mesures de protection de la population. Mais alors que le périmètre des vingt kilomètres implique des communes telles qu'Ambérieu ou Château-Gaillard, ou encore Villette-sur-Ain, Pont d'Ain en est exclu. Cette action visait donc à bien rappeler que si la cité pondinoise n'est pas inscrite dans le cadre du PPI, le jour d'un accident nucléaire majeur, **le nuage radioactif ne s'arrêtera pas à la limite théorique des 20 km.**

L'ANCCLI (Association nationale des commissions locales d'information) avait d'ailleurs demandé en 2018 que les PPI soient étendus non pas à 20 km, mais plutôt à 80, voire 100 km, ce qui inclurait des dizaines de communes supplémentaires, et notamment pour Bugey, l'agglomération lyonnaise.

Une hypothèse cependant rejetée. Pour l'association SDN Bugey, le choix de ne pas étendre le PPI au-delà des 20 km pourrait cependant être directement lié à la complexité colossale d'évacuer la capitale de Gaules et ses deux millions de personnes.

Au-delà de ce problème d'extension du PPI, les militants de SDN Bugey expliquent demeurer préoccupés par l'état général de la centrale du Bugey. Ils semblent déterminés à continuer leurs actions en installant régulièrement, comme à Pont d'Ain, des pancartes dans les communes situées dans les environs de la centrale du Bugey, afin d'alerter la population.